

# Les Services d'Information Jeunesse Généralistes en Hongrie en 1997

Les pages ci-jointes constituent le chapitre sur la **Hongrie**  
qui fait partie d'une étude sur 17 pays achevée en 1997.

Chaque chapitre donne un état de la situation de  
l'information et du conseil généralistes pour les jeunes dans ce pays à fin 1997,  
et des méthodes et des structures employées pour son organisation et sa diffusion.

Cette étude a été menée par l'**Agence européenne pour l'Information et le Conseil des Jeunes** (ERYICA), dont chacune des organisations auteur est soit une "Organisation Membre" soit une "Organisation qui coopère". De ce fait, cette étude est limitée aux pays dont les réseaux des centres et services d'information jeunesse généralistes étaient en fonction en 1996-97 et qui coopéraient avec ERYICA.

Les 17 chapitres de cette étude, chacun en version anglaise et en version française, peuvent être consultés sur le site Internet d'ERYICA ("[www.eryica.org](http://www.eryica.org)" - voir dans la partie "Documents", puis sous "Etude 1997"). Chaque fichier, qui est en Word 2.0 pour Windows / PC (de longueur variable allant de 4 à 20 pages), peut être aussi téléchargé à partir du site.

On peut également trouver sur le site Internet d'ERYICA des informations plus récentes sur chaque partenaire national d'ERYICA, sur ses activités et son réseau :

- a) **adresses actuelles des partenaires nationaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays" ;
- b) **liens aux sites Internet des partenaires nationaux** : sous "Découvrez les SERVICES", puis "Sites Web des Partenaires d'ERYICA" ;
- c) (dans le cas où l'organisation coordonne un réseau) **liens à une liste d'adresses des centres régionaux ou locaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays".

## Remerciements

*ERYICA souhaite remercier la Commission européenne pour son appui financier accordé à cette étude, dans le cadre de son programme "Action Public Jeunes"*

© ERYICA, 1999

---

Publié par **ERYICA** (association sans but lucratif)  
101 quai Branly, F-75740 Paris Cedex 15, France  
E-mail : [SGeryica@aol.com](mailto:SGeryica@aol.com)

---

# H

## HONGRIE

### INTRODUCTION

Durant la seconde moitié des années quatre-vingts, les jeunes hongrois ont été très affectés par les profonds bouleversements qui secouèrent la Hongrie. En Hongrie, comme dans d'autres pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, appartenir à la jeune génération prit plus d'importance, et la tranche d'âge considérée comme "jeune" s'est rallongée. Sous l'effet conjugué de ces éléments, on estima qu'il était de plus en plus nécessaire que les jeunes créent les valeurs et les modèles de comportement et de vie qui étaient les leurs.

Pour faciliter ce processus, il fallait développer de nouvelles formes d'intervention et de service auprès des jeunes. Dans une situation marquée par la multiplication des difficultés rencontrées (notamment le chômage) et par l'extraordinaire croissance des possibilités et des biens accessibles aux jeunes – d'autant plus soucieux de connaître et d'exercer leurs droits –, la mise en place de services d'information appropriés et crédibles était devenue une priorité. Cette situation exigeait également une utilisation des nouveaux services qui soit radicalement différente des anciennes méthodes, car ces services devaient intégrer le droit des jeunes à obtenir l'information dont ils avaient besoin, ainsi que leur capacité à rechercher et à identifier ce qu'ils souhaitent si l'accès et les moyens élémentaires leur étaient fournis. Tous ces éléments entraînèrent la création de

bureaux d'information et de conseil de la jeunesse qui étaient préparés à écouter les jeunes et à travailler avec eux sur la façon d'évaluer cet ensemble confus de nouvelles options qu'ils rencontraient au quotidien.

### DEVELOPPEMENT HISTORIQUE

Le premier **Bureau d'information et de conseil de la jeunesse** (*Obudai Ifjusagi Informacios es Tanacsado Iroda*) fut créé en 1984 sous la forme d'une initiative locale dans le troisième district de Budapest. Ce bureau, qui fournissait de l'information et du conseil sur un large éventail de sujets demandés par les jeunes du district, est toujours actif aujourd'hui dans le passage souterrain Florian.

La possibilité de créer d'autres bureaux de ce type fut donnée par le biais de concours

*Les informations contenues dans ce document sont fournies par l'Association hongroise des bureaux d'information et de conseil de la jeunesse (HAYICO), qui coordonne un réseau de 22 centres :*

**HAYICO**

Amerikai ut. 96, Pf. 633,

H-1399 Budapest 62

☎ (36+1) 251.86.45

Fax: (36+1) 251.35.37 ("Hayico")

**Texte mis à jour en :** *Décembre 1997*

nationaux de financement, organisés en avril 1987 et en août 1988 par les institutions alors responsables du secteur de la jeunesse. Un total de 13 projets, en majorité présentés par des municipalités, réussirent à obtenir une subvention, qui suffisait pour créer un bureau, mais que la municipalité devait assumer pour continuer le financement pendant cinq ans.

Au cours de cette période et les années suivantes, environ un tiers des bureaux ouverts à cette époque durent fermer pour diverses raisons, notamment le manque d'intérêt de la municipalité et/ou des difficultés économiques. Parallèlement, en 1993, on put constater que plusieurs nouveaux centres avaient été créés sous la forme d'initiatives locales par des organisations non gouvernementales ou par des municipalités. Dans la plupart des cas, l'élément déclencheur avait été la prise de conscience que les bureaux existants offraient une réponse positive aux besoins des jeunes. Autre événement important survenu pendant cette période : les bureaux locaux reconnurent qu'il était nécessaire de coopérer dans certains secteurs et d'agir conjointement en tant que réseau dans les relations avec le gouvernement national et les autres institutions externes. Cette évolution aboutit à la création en 1990 de l'**Association hongroise des Bureaux d'information et de conseil de la jeunesse** (HAYICO), qui réunit aujourd'hui les 22 bureaux existants et les représente aux niveaux national et international.

L'un des faits marquants de la période suivant les changements économiques, politiques et sociaux de 1989 et 1990 fut la disparition de toutes les structures officielles existantes relatives à la jeunesse. En effet, un certain nombre de pouvoirs se concurrençaient pour que leur capacité à fournir de nouveaux services aux jeunes fût reconnue. Dans le secteur de l'information de la jeunesse, l'association HAYICO réussit à démontrer qu'elle avait le niveau de compétence requis, ainsi que

la volonté et la capacité d'améliorer la qualité des services offerts par les bureaux locaux de jeunes.

Dès sa création, l'association HAYICO avait accordé une importance considérable à la dimension européenne de son activité. Elle avait par conséquent établi des contacts et amorcé une coopération avec l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes (ERYICA) afin de développer des contacts professionnels avec d'autres pays européens et d'obtenir des informations concernant les possibilités offertes aux jeunes. En 1991, elle devint le membre hongrois d'ERYICA, et son représentant est membre du bureau d'ERYICA depuis 1994.

## BUTS ET PRINCIPES

Le principal objectif de chaque bureau d'information et de conseil des jeunes est de fournir des informations et des conseils sur un vaste choix de rubriques répondant aux attentes des jeunes de leur localité.

Ces services doivent satisfaire un ensemble de standards minimaux officiellement adoptés par l'association HAYICO en janvier 1995. Ce **code de déontologie** (Szakmai - Etikai Kodex) repose sur la Charte européenne de l'information jeunesse, mais dans un certain nombre de domaines, contient également des directives qui vont au-delà de la Charte européenne. Ces directives exigent notamment que :

- le bureau local soit une unité adaptable et complexe, que les sources d'information soient pluralistes, et que les réponses aux questions soient aisément compréhensibles ;
- le bureau s'occupe des individus dans leur globalité en partant du principe qu'il lui est impossible de résoudre un grand nombre de problèmes ou de questions considérés isolément ;

- pour atteindre ses objectifs, le bureau emploie une panoplie d'outils, de méthodes et de techniques la plus large possible : depuis l'information en libre service jusqu'au conseil personnalisé ;
- le bureau s'intéresse davantage aux usagers qu'aux méthodes, au sens où il concentre son attention sur les demandes des jeunes et choisit en conséquence les méthodes à utiliser.
- le bureau étudie les problèmes avec l'utilisateur afin de le renforcer et de le rendre à même de résoudre ses problèmes. La participation d'un tiers doit avoir reçu l'aval de l'utilisateur.

### **Profil du réseau HAYICO**

#### ***Coordinateur national :***

HAYICO – Association hongroise des Bureaux d'information et de conseil des jeunes.

#### ***Réseau :***

- Secrétariat d'HAYICO (national)
- 22 bureaux locaux

#### ***Statut juridique :***

Les bureaux locaux sont majoritairement des associations sans but lucratif telles que l'association HAYICO ou font partie d'un service jeunesse de la municipalité.

#### ***Nombre d'informateurs du réseau :***

157 salariés

#### ***Ministère de tutelle :***

Secrétariat de la politique de la jeunesse

Les prestations des bureaux peuvent être réparties dans trois catégories : l'**information** dans plusieurs secteurs, le **conseil et l'accompagnement** dans divers domaines, et les **autres services**. Il convient de noter que la fonction de

conseil reçoit autant d'importance que la fonction d'information dans la plupart des bureaux. Très souvent, le contact avec les usagers des bureaux dépasse le cadre d'une simple demande de renseignement et débouche sur un dialogue avec le jeune sur les questions qui l'intéressent – ce qui revient à fournir un service “ d'assistance d'ordre général ”. Par ailleurs, tous les bureaux assurent une activité de conseil et d'assistance dans des secteurs spécifiques tels que la législation ou les relations, alors que certains centres sont spécialisés dans des secteurs tels que la santé et la prévention de la toxicomanie.

L'association HAYICO adhère pleinement aux clauses de la Charte européenne de l'information jeunesse, qui a été signée par chaque bureau local, par l'association HAYICO et par plusieurs municipalités.

### **POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE D'INFORMATION JEUNESSE**

La principale institution gouvernementale traitant des questions de la jeunesse, le **Conseil de coordination des affaires de l'enfance et de la jeunesse**, a été créée par décret gouvernemental en 1994. Le Conseil a pour principale mission de protéger les intérêts des enfants et des jeunes adultes par décision gouvernementale ; d'organiser des rencontres consultatives entre les ministères les plus compétents ; et de gérer les problèmes relatifs aux enfants et aux jeunes adultes, les problèmes traités simultanément par plusieurs départements et les problèmes qui, suivant les missions et compétences des ministères impliqués, sortent du champ de responsabilité de tous les départements. Le Conseil est constitué des ministères concernés par ce secteur. Son Secrétariat rend directement compte au bureau du Premier ministre.

En janvier 1995, une convention réunissant une centaine d'organisations de l'enfance

et de la jeunesse, dont l'association HAYICO, constitua le **Conseil d'arbitrage des intérêts des enfants et des jeunes** (GYIET). La fonction de cette structure tripartite (gouvernement, organisations de l'enfance et de la jeunesse, et organisations de services) est d'harmoniser la politique nationale relative à l'enfance et la jeunesse. Les institutions non gouvernementales disposent d'un droit statutaire pour faire connaître leur position aux organes de décision, même dans les cas où le Conseil ne parvient pas à un accord général.

En 1996, le gouvernement a instauré un **Plan général pour l'enfance et la jeunesse**. Les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales concernées sont représentées dans l'organe de décision du plan. Ce programme a pour mission de financer des projets axés sur le soutien et le développement des enfants et des jeunes, y compris le support logistique (par le biais d'appels d'offres) des structures nationales qui défendent les intérêts des enfants et des jeunes dans un large éventail de secteurs.

La **Fondation publique nationale "Génération" de l'enfance et de la jeunesse** a été créée par le gouvernement en 1990 pour encourager les enfants et les jeunes à participer activement, de façon individuelle et collective, à l'élaboration de l'avenir de leur groupe d'âge et du pays. La fondation s'efforce également de développer la coopération entre les institutions travaillant pour les enfants et

les jeunes. Elle gère les ressources publiques allouées aux activités de la jeunesse avant 1990, qui se composent essentiellement de biens immobiliers.

Le **service pour la mobilité des jeunes** ("Mobilitas") est l'institution gouvernementale chargée de développer l'intégration européenne au sein de la jeunesse, et de soutenir la coopération hors

programme des jeunes au niveau international. C'est également l'Agence nationale du programme "Jeunesse pour l'Europe" de l'Union européenne.

Les structures gouvernementales et non gouvernementales sont représentées dans les organes de décision de chacune des institutions précédemment citées.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune proposition de politique nationale officielle en matière d'information et de conseil de la jeunesse. Ce secteur particulier de l'activité jeunesse constitue l'une des compétences relevant des autorités locales. En 1997, l'association HAYICO fut chargée de la direction d'un **réseau national de programmes pour la jeunesse** au sein du plan général de l'enfance et de la jeunesse. Ce réseau réunit plusieurs grandes institutions nationales du secteur de la jeunesse dans le but de partager l'expérience et les ressources de chacun. Parmi ses objectifs figure la création d'un réseau national de points d'information jeunesse, l'établissement sur Internet d'un système national d'information jeunesse et le développement d'un centre national d'information et de documentation des jeunes. Il est prévu dans un avenir proche de rendre les services du réseau, et notamment les bureaux locaux de l'association HAYICO, accessibles dans 60 localités du pays.

### **STATUT JURIDIQUE ET FINANCEMENT DES BUREAUX**

Deux statuts juridiques sont prévus pour les bureaux locaux : celui de service municipal (ou d'un "institut" dépendant de la municipalité) ou celui d'organisation non gouvernementale travaillant sous contrat avec la municipalité.

Le personnel des bureaux, même s'il est employé par la municipalité ("l'institut"), n'a pas le statut de fonctionnaire. La plupart des bureaux ont trois salariés ou

plus à plein temps, dont certains sont en partie rémunérés par un programme d'aide à l'emploi. Les bureaux emploient également de plus en plus d'objecteurs de conscience. Certains ont recours à des bénévoles, qui assurent gratuitement une activité de conseil dans des domaines spécifiques ou remplissent d'autres fonctions.

En Hongrie, le secteur de l'information et du conseil de la jeunesse emploie un total de 257 personnes, dont 157 salariés et 100 bénévoles.

La principale source de financement des bureaux locaux est leur municipalité, mais les subventions reçues couvrent rarement plus que les dépenses annuelles minimales. Par conséquent, la majorité des bureaux sont tenus de rechercher des fonds supplémentaires auprès de sources publiques et privées. Il en résulte une situation financière précaire pour de nombreux bureaux, surtout si la municipalité révisé ses priorités budgétaires. Grâce à des accords passés avec divers ministères et d'autres institutions, l'association HAYICO gère quelques services nationaux (assistance aux étudiants, orientation professionnelle, propositions de vacances, etc.), qui financent partiellement l'activité locale des bureaux.

### **SERVICES TYPIQUES PROPOSES PAR LES BUREAUX**

Tous les Bureaux affiliés au réseau d'HAYICO donnent des informations sur une large gamme de sujets. Ce service est offert gratuitement, dans une ambiance informelle et chaleureuse, à tous les jeunes qui y viennent ou téléphonent.

Les domaines d'information abordés sont les suivants :

- orientation professionnelle
- enseignement et formation
- questions d'argent

- emploi
- sports et loisirs
- hébergement
- associations et clubs
- voyages
- spectacles
- services et équipements locaux

De plus, tous les Bureaux proposent un service d'orientation et de conseil dans de nombreux domaines tels que : problèmes personnels ou familiaux, questions juridiques. Ils aident aussi à la rédaction de curriculum vitae ou à remplir des formulaires officiels et donnent des conseils sur des démarches variées (comment trouver un travail, un appartement).

Tous les Bureaux proposent les services mentionnés ci-dessus. La plupart offrent d'autres services correspondant à des besoins locaux spécifiques.

### **BESOINS DES JEUNES EN MATIERE D'INFORMATION**

Afin d'être à même d'évaluer les besoins sans cesse changeant des jeunes en information, les Bureaux effectuent l'enregistrement systématique des questions posées par les utilisateurs. S'il y a un changement dans la législation concernant les jeunes ou concernant une importante question nationale, HAYICO transmet l'information à tous ses Bureaux.

De plus, dans certaines régions, les Bureaux ont procédé à des enquêtes locales sur les jeunes qu'ils en soient utilisateurs ou non.

### **COOPERATION AVEC D'AUTRES SERVICES**

En tant qu'informateurs jeunesse, les Bureaux locaux collaborent étroitement avec d'autres services en rapport avec les jeunes et avec des organismes (y compris des associations et des clubs) qui

proposent des informations intéressantes les jeunes.

Ils entretiennent aussi des contacts étroits avec des services spécialisés auxquels ils renvoient les jeunes qui ont besoin de ce type de service.

Sur le plan national, HAYICO entretient des contacts et coopère avec toute une série d'organismes officiels et non gouvernementaux dans le domaine de la jeunesse.

### **COMMENT GARANTIR LE PLURALISME ET LA QUALITE ?**

HAYICO et les Bureaux locaux attachent une grande importance à s'assurer que les informations fournies aux jeunes proviennent de sources les plus diversifiées possibles et qu'elles soient pratiques, faciles à comprendre, fiables et à jour, selon les principes établis par le Code des Principes professionnels dont il est fait mention plus haut.

HAYICO fournit à ses membres une aide à la formation du personnel car c'est l'élément clé nécessaire à l'élaboration des standards de base et à l'amélioration des services.

Les Bureaux locaux introduisent de plus en plus leurs propres méthodes de mesure et de contrôle de la qualité des services offerts.